

Technicien ou technicienne en travaux pratiques

Département de physique

Statut : Remplacement à temps complet

No de concours : 1415-ST-020

No de poste : 845-404-01

Supérieur immédiat : Eric Raymond

Titulaire : Véronique Frigon

Fonctions

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

Attributions caractéristiques

- Fournir un soutien et le matériel nécessaire aux étudiants lors des activités de laboratoires, de stages ou d'ateliers en collaboration avec les enseignants;
- Accomplir, selon les besoins des fonctions de démonstrateur, de moniteur et de répétiteur;
- Participer au choix du matériel spécialisé, des appareils, outils, machines et instruments de laboratoire, les assembler, le cas échéant, en assurer le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle et les adapter à des besoins spécifiques;
- Effectuer le calibrage, l'entretien et la réparation et voir au maintien de l'inventaire et à l'approvisionnement du matériel;
- Assurer le respect des normes de santé et de sécurité lors de leur utilisation, de leur manutention et de leur entreposage;
- Préparer et organiser matériellement les laboratoires et vérifier leur fonctionnalité;
- Commander, recevoir et faire l'inventaire du matériel et des équipements;
- Concevoir des plans sur ordinateur et sur papier et graver des plaquettes;
- Produire les horaires des laboratoires;
- Participer aux essais, aux expérimentations ou au développement de nouvelles expériences;
- Être appelé à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont on est responsable et à initier au travail ce personnel;
- Utiliser les outils technologiques de l'information et des communications mis à la disposition en lien avec les travaux à réaliser;
- Accomplir au besoin toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Scolarité

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technologie physique ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autre exigence

- Connaître la langue française parlée et écrite. La personne doit réussir un test de français écrit.

Salaire et horaire

Salaire : 19,20 \$ à 26,86 \$ l'heure

Horaire : 35 h/semaine du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 18 h 00 selon les besoins.

Début : Dès que possible.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines en mentionnant le numéro du concours **avant 16 h 30 le 6 novembre** à <http://www.cmaisonneuve.qc.ca/travailler-a-maisonneuve>.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.